



QUARANTE-TROISIÈME RÉUNION EXTRAORDINAIRE

Le lundi 13 septembre 2021 à 17 h

Vidéoconférence

PROCÈS-VERBAL

Présences :

Conseillères, conseillers :

par audioconférence : D. Coughlin, A. Desbiens, R. Deschatelets, C. Gleeson, E. Grunerud, M. Langevin, M. Lorek, M. Lovenuk, S. Payeur, D. Pelletier, J.-P. Pelletier, M. Perreault

Administration : L. Allaire, M. Ebert, M. Major-Levesque, M. Mercier

Absences : A. Debruyne, G. Beauce

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET APPEL NOMINAL

La présidente, Conseillère Payeur, débute la réunion à 17h et procède à l'appel nominal.

2. PRIÈRE

La présidente invite la directrice de l'éducation, Mme Lucie Allaire, à réciter la prière.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution n° 43X-01 proposée par Conseillère Perreault, appuyée de Conseillère Grunerud

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve l'ordre du jour de la quarante-troisième réunion extraordinaire tenue le 13 septembre 2021, tel que présenté.

Adoptée

4. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Néant.

5. RÉUNION À HUIS CLOS

Résolution n° 43X-02 proposée par Conseillère Lorek, appuyée de Conseiller D. Pelletier

QUE l'on sié debate en comité plénier pour considérer les questions suivantes :

5.1 Rapport de nomination

5.2 Modifications aux règlements de l'AFOCSC

5.3 Note de service – Divulgateion du statut de vaccination

et que cette séance se tienne à huis clos conformément à l'article 207(2) de la Loi sur l'éducation.

Adoptée

Résolution n° 43X-CP03 proposée par Conseillère Gleeson, appuyée de Conseillère Grunerud

QUE l'on retourne en séance régulière et que l'on fasse rapport des délibérations du comité plénier.

Adoptée

6. RAPPORT DÉCOULANT DE LA RÉUNION À HUIS CLOS

Résolution n° 43X-CP01 proposée par Conseillère Perreault, appuyée de Conseillère Gleeson

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve la nomination de Mme Audrey Debruyne au poste de direction du Service des communications à partir du 13 septembre 2021.

Adoptée

Résolution n° 43X-CP02 proposée par Conseillère Desbiens, appuyée de Conseillère Lorek

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales est d'accord avec le principe que l'AFOCSC soit la représentante et la porte-parole des conseils scolaires catholiques francophones AFOCSCS pour les rondes futures de discussions avec les associations de directions et directions adjointes d'écoles, ce qui signifie qu'une modification des statuts et règlements de l'AFOCSC, telle que présentée dans le présent rapport, devra être adoptée par les membres lors de la prochaine assemblée générale annuelle de l'AFOCSC.

Adoptée

Résolution n° 43X-04 proposée par Conseillère Lorek, appuyée de Conseillère Langevin

QUE le rapport du comité plénier soit accepté tel que présenté.

Adoptée

7. LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution n° 43X-05 proposée par Conseillère Desbiens, appuyée de Conseillère Perreault

QUE la séance de la quarante-troisième réunion extraordinaire du Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales tenue le 13 septembre 2021 soit levée à 17 h 25.

Adoptée



Sylvie Payeur
Présidente

/gb



Lucie Allaire
Directrice de l'éducation